

Manche

Insolite. Certains passent le bac, d'autres le décroche sans passer par la case lycée « Je ne suis jamais allée en terminale »

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | jeudi 21 juin 2018

500 mots | -



Léa Alix a 21 ans et elle a obtenu son bac sans passer par la voie scolaire, grâce à la validation des acquis de l'expérience. - Crédit

LEA ALIX a 21 ans, elle habite à Hardinvast et a toujours été passionnée par l'univers équestre. Récemment, elle a obtenu son baccalauréat professionnel Conduite et gestion de l'entreprise hippique (CGEH) sans avoir été scolarisée de l'année.

Validation d'acquis

Après un cursus général dans le secondaire, Léa se dirige vers la voie professionnelle et se décide pour un bac pro CGEH. Mais la lycéenne interrompt sa scolarité en première pour intégrer d'emblée le monde du travail. « Pendant trois ans et demi, j'ai été apprentie lad jockey et jockey », explique-t-elle. En 2017, elle devient militaire active pour intégrer la section équine de l'école militaire de Paris, en tant qu'aide cavalier de manège.

« Je n'ai jamais été en terminale, mais c'est l'école militaire qui m'a conseillé de repasser mon bac, avoue Léa. Je me suis renseignée et j'ai découvert une alternative : la VAE ». La jeune militaire a donc obtenu son bac pro CGEH cette année, grâce au système de validation des acquis de l'expérience, proposé par le ministère de l'éducation.

« Je suis éligible au dispositif parce que j'ai travaillé plus d'un an en écurie, la branche spécialisée de mon diplôme, et que j'avais déjà plusieurs expériences professionnelles. Après avoir été admise, on m'a remis un dossier de 30 pages sur lequel j'ai travaillé pendant trois mois ». Pour cette seconde étape, que Léa a effectuée à distance et en même temps que son poste à l'école militaire, il était question de démontrer ses compétences dans la gestion d'une écurie.

Notamment avec des questions qui interrogeaient ses possibles réactions face à des difficultés au sein de l'entreprise ou encore ses idées pouvant aboutir à des projets pour en améliorer l'activité économique.

Un oral décisif

« J'ai choisi deux angles, le débouillage et la gestion d'une cavalerie, en fonction desquels j'ai dû répondre aux questions du dossier. Des choses très précises sont demandées, telles que le type de matériau que je pourrais utiliser dans une situation. Il analyse de A à Z les compétences de mon métier ».

Mais la partie la plus décisive a été l'oral. « Mon jury était composé d'un prof d'économie et de gestion, je me rappelle que c'était notre plus gros coefficient quand on était en première, environ 8. Il a testé ma capacité d'adaptation et de réaction, et il a aussi évalué la manière dont je me projetais dans mon travail ». Finalement, après avoir été reçue à l'oral, Léa a obtenu son bac, un diplôme de niveau 4, en seulement quelques mois, et sans jamais retourner à l'école. « Je conseille vraiment la VAE, c'est ouvert à n'importe qui et on n'est pas obligé de repasser par la voie scolaire. »

Alexandra ADAM